

COMMENT ÇA MARCHE ?

Qu'est-ce-que c'est ?

La Téléassistance est une prestation d'aide à la personne vous permettant, lorsque vous êtes à votre domicile, de **rentrer en contact avec un chargé d'assistance disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.**

Cette prestation vous apporte une sécurité complémentaire qui vous permet de rester à votre domicile le plus longtemps possible.



Comment cela fonctionne ?

Un **transmetteur** de Téléassistance comportant un **micro et un haut-parleur** est installé à votre domicile. Un **médailillon**, que vous pouvez porter autour du cou ou autour du poignet **vous permet par simple pression de déclencher un appel vers un chargé d'assistance** qui analysera la situation et réagira en fonction des besoins identifiés.

En cas de besoin, **le chargé d'assistance contactera en priorité vos Parrains et/ou les services de secours (SDIS/SAMU).**

Les Parrains : un rôle essentiel pour votre sécurisation

Les Parrains ont un **rôle très important** dans la prestation. Dépositaires d'un double des clés de votre logement, **ils acceptent d'être contactés par nos chargés d'assistance pour intervenir à votre domicile.** Leur rôle est notamment d'effectuer une levée de doute ou de venir vous soutenir en cas de situation ne nécessitant pas l'intervention des secours. Vous devez désigner ces Parrains lors de votre demande de mise en place de la prestation. **Ils seront également prévenus en cas d'intervention des services de secours.**

Il est recommandé de désigner **2 parrains** pour la prestation de Téléassistance.

Comment les choisir ?

Vos parrains peuvent être **des proches familiaux, des voisins, des amis, un gardien, etc.** Les seules conditions dans le choix des parrains est leur **capacité d'intervenir à votre domicile dans un délai de 15/20 minutes maximum** ainsi que le fait qu'ils soient **en possession de vos clés.**

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



Par Internet
Téléchargez votre dossier de souscription sur notre site : www.gers.fr



Par e-mail
info-etl@europ-assistance.fr



Par Téléphone
➤ **EUROP ASSISTANCE :**
01 41 85 89 54
➤ **ADPAM à Auch :**
05 62 60 04 68



Dans les bureaux ci-dessous :

Direction des Politiques de l'Autonomie

Pôle APA	81, route de Pessan	32000 AUCH	05 62 67 43 36
----------	---------------------	------------	----------------

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

CLIC de Nogaro	8, avenue Cassou de Herre	32110 NOGARO	05 62 67 40 62
CLIC de Fleurance	2, cours Gambetta	32700 LECTOURE	05 62 67 40 63
CLIC de Mirande	16, av. Élysée Duffrèchou	32140 MASSEUBE	05 62 67 40 68
CLIC de l'Isle-Jourdain	8, place du Foirail	32600 L'ISLE-JOURDAIN	05 62 67 40 75
CLIC de Condom	4, rue Buzon	32100 CONDOM	05 62 67 40 88
CLIC d'Auch	14, place du Maréchal Lannes	32000 AUCH	05 62 67 42 92

Maisons Des Solidarités (MDS)

MDS d'Auch	14, place Maréchal Lannes	32000 AUCH	05 62 67 17 40
MDS de Condom	4, rue Buzon	32100 CONDOM	05 31 00 45 35
MDS de Fleurance	62, rue Adolphe Cadéot	32500 FLEURANCE	05 81 32 35 20
MDS de l'Isle-Jourdain	8, place du Foirail	32600 L'ISLE-JOURDAIN	05 31 00 45 00
MDS de Mirande	8, boulevard Centulle	32300 MIRANDE	05 31 00 46 40
MDS de Nogaro	8, avenue Cassou de Herre	32110 NOGARO	05 31 00 46 00

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

MDPH du Gers	12, rue Pelletier d'Oisy	32000 AUCH	05 62 61 76 76
--------------	--------------------------	------------	----------------



**UN SERVICE
DÉPARTEMENTAL
POUR RESTER
EN TOUTE SÉRÉNITÉ
À LA MAISON
24 H/24**



NOUVEAUX TARIFS À PARTIR DU 1^{ER} AVRIL 2025

Édito

Améliorer le quotidien des aînés et des personnes handicapées, telle est la volonté du département qui a fait le choix de mettre en place un **service départemental de Téléassistance** pour répondre à leur souhait de rester le plus longtemps possible à domicile.



La **Téléassistance** est un service rassurant qui contribue à sécuriser le maintien à domicile, à renforcer le lien social et à lutter contre l'isolement.

Ce service permet à l'abonné d'être relié **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour un tarif privilégié**. Dans le cadre de sa politique de solidarité, le **Département peut prendre en charge une partie du coût de l'abonnement** et de l'option **détecteur de chute**.

La Téléassistance apporte non seulement **plus de sécurité dans le quotidien** des personnes âgées et handicapées, mais aussi **plus de sérénité pour leurs proches**.

Philippe DUPOUY
Président du Conseil
Départemental du Gers

Les atouts de la Téléassistance

- 1 **Une mise en relation assurée** 24 h/24 et 7 j/7.
- 2 **Une garantie d'intervention** en cas de chute ou de malaise.
- 3 **Un accès à différents services** d'assistance à domicile.
- 4 **Un soutien relationnel** et psychologique.
- 5 **Un entourage rassuré** et serein.

La
Téléassistance
du GERS

ACCOMPAGNE VOTRE MAINTIEN À DOMICILE POUR VIVRE TRANQUILLE



Votre matériel

Transmetteur connecté sur :

- > le réseau téléphonique présent à votre domicile,
- > les réseaux de téléphonie 3/4 G.

Il est doté d'un haut-parleur et d'un micro relié à la centrale d'écoute Téléassistance.

- 1 **Touche d'appel URGENT**
vers la centrale d'écoute.
- 2 **Voyant d'alimentation électrique** :
ce voyant fixe clignote lorsque l'appareil est en marche.
- 3 **Voyant de rapport d'erreur** :
il s'allume et clignote lorsque votre transmetteur est débranché ou si l'alerte n'est pas parvenue à la centrale d'écoute.

Transmetteur



Photos non contractuelles

Émetteur

À votre cou



À votre poignet



Votre émetteur

Équipé d'un bouton, l'émetteur est porté en permanence par la personne et peut prendre la forme d'un collier ou d'un bracelet, être pincé sur un vêtement ou mis dans une poche.



ASSISTANCE TECHNIQUE

24 h/24 et 7 j/7

En cas de problème
avec votre matériel,
vous pouvez nous contacter au :

01 41 85 83 17

(Coût d'un appel national depuis un poste fixe)

La
Téléassistance
du GERS

NOUVEAUX TARIFS ET NOUVELLES OPTIONS

- > Transmetteur connecté sur la ligne téléphonique du domicile : **8,86 €**
- > Transmetteur connecté sur les réseaux de téléphonie mobile : **13,94 €**



Le détecteur de chute
Lance l'alerte automatiquement en cas de chute :
5,00 €/mois



Le détecteur de fumée
Détection la présence de fumée au-delà du seuil normal :
2,89 €/mois



Le détecteur d'activité
Lance l'alerte en cas de non détection d'activité au domicile sur une créneau horaire :
6,82 €/mois



Le chemin lumineux
Permet de mettre sous tension une lampe (non fournie) en cas de détection de mouvement :
9,71 €/mois



Bandeau LED pour chemin lumineux
Permet de diffuser une lumière douce et commandé à distance par le chemin lumineux :
2,89 €/mois



DU NOUVEAU DANS LA TÉLÉASSISTANCE MOBILE LE LUNA MOBILE

Il s'agit d'une solution de téléassistance 24 h/24 et 7 j/7, qui permet de lancer un appel à l'extérieur et à l'intérieur du domicile. Vous pouvez ainsi profiter en toute sécurité de toutes vos activités préférées et de vos sorties habituelles.

Nos +

- > L'installation du matériel est **simple et sans travaux** !
- > La portée de votre médaillon est de **100 mètres à l'intérieur** !
- > L'**étanchéité** du médaillon est une garantie supplémentaire de sécurité !
- > Le **crédit d'impôt** est de **50 %** sur l'abonnement annuel* !

* Dans la limite et les conditions fixées par les dispositions de la Loi de finances en vigueur.

Tarifs TTC/mois applicables à compter du 1^{er} avril 2025 jusqu'à parution des nouveaux tarifs incluant la TVA au taux légalement en vigueur.

Photos non contractuelles